



COMITE NATIONAL DU
ASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D/2021/ 0016 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION A UN POSTE DE RESPONSABILITE

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION

- 1 le Communiqué N° 1 /CNRD/2021/PRG/CNRD/ du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces Armées ;
- 1 le procès-verbal de réunion N°001 du 16 Septembre 2021, faisant du CNRD l'organe central de décision et confirmant le Président du CNRD Président de la Transition, Chef de l'Etat ;
- 1 l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords internationaux en vigueur.

DECRETE

Article 1^{er} : Le Colonel Ahmed Mohamed Oury DIALLO de l'Etat-major de l'armée de l'air est nommé chef d'Etat-major Général adjoint des armées en remplacement du Général de Division Mohamed 2 BANGOURA.

Article 2 : Le présent Décret, prend effet à compter de sa date de signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 12 / 10 / 2021



Colonel Mamadi DOUMBOUYA